

MANDAT A AVOCAT POUR AGIR

1) Mme

Domiciliée :

De nationalité ...

2) M.

Domicilié

De nationalité ...

Inscrit (s) régulièrement sur la liste électorale de :

Et qui produit copie de sa carte électorale en vigueur,

- Donne (nt) mandat à

Maître André BONNET, avocat au barreau de Marseille, pour demander et obtenir l'annulation du décret 2014-319 du 29 mars 2014 portant convocation des électeurs pour l'élection au Parlement européen du 25 mai 2014.

Ce mandat vaut devant le Conseil d'Etat, tant pour un recours en annulation que pour une requête en référé suspension. Il vaut également, sauf décision contraire ultérieure du ou des signataires, mandat pour suivre une question préjudicielle éventuelle devant la Cour de Justice de l'Union européenne, et de même pour introduire le cas échéant un recours ultérieur devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

Fait à

Le

Signature :